

Concours photo Mon Epernay

Photographes sparnaciens en herbe, partagez votre vision d'Epernay en participant au concours photo "Mon Epernay" ! Vous avez jusqu'au 28 juillet pour envoyer vos plus beaux clichés. À vos objectifs !



Comment percevez-vous Epernay ? Quels sont les lieux que vous appréciez ? Quartier, patrimoine, paysage, architecture, bords de Marne... partagez votre regard !

A l'issue du concours, un jury, déterminé par la Ville d'Epernay, récompensera les meilleurs clichés. Les lauréats bénéficieront d'une valorisation de leur photo sur le site internet de la Ville et les réseaux sociaux (Instagram et Facebook) et se verront attribuer un lot.

COMMENT PARTICIPER ?

1. Téléchargez et complétez le dossier de participation disponible ci-contre (règlement, fiche d'inscription et autorisation de droit à l'image)
2. Déposez votre dossier de participation [via la plateforme MAELIS](#), en cliquant sur "Commencer ma démarche"

CONDITIONS :

Le concours est gratuit et ouvert aux personnes domiciliées à Epernay, âgées de plus de 6 ans.

Le concours est réparti en 3 tranches d'âge :

- les enfants (6-10 ans)
- les jeunes (11-17 ans)
- les adultes (+18 ans)

Pour toute personne mineure, son représentant légal devra fournir une autorisation de droit à l'image.

Le candidat doit être un photographe amateur.

Les photographes professionnels ou semi-professionnels, les membres du jury et les élus de la Ville d'Epernay ainsi que les agents des services impliqués sont exclus de toute participation au concours.

[Consultez le règlement](#)

Contact

Renseignements :

03 26 53 37 94 ou dac@ville-epernay.fr

Documents

[Règlement Concours photo "Mon Epernay"](#)

[Formulaire de participation Concours "Mon Epernay"](#)

[Autorisation de droit à l'image Concours "Mon Epernay"](#)

Liens utiles

[Déposez votre dossier de participation](#)